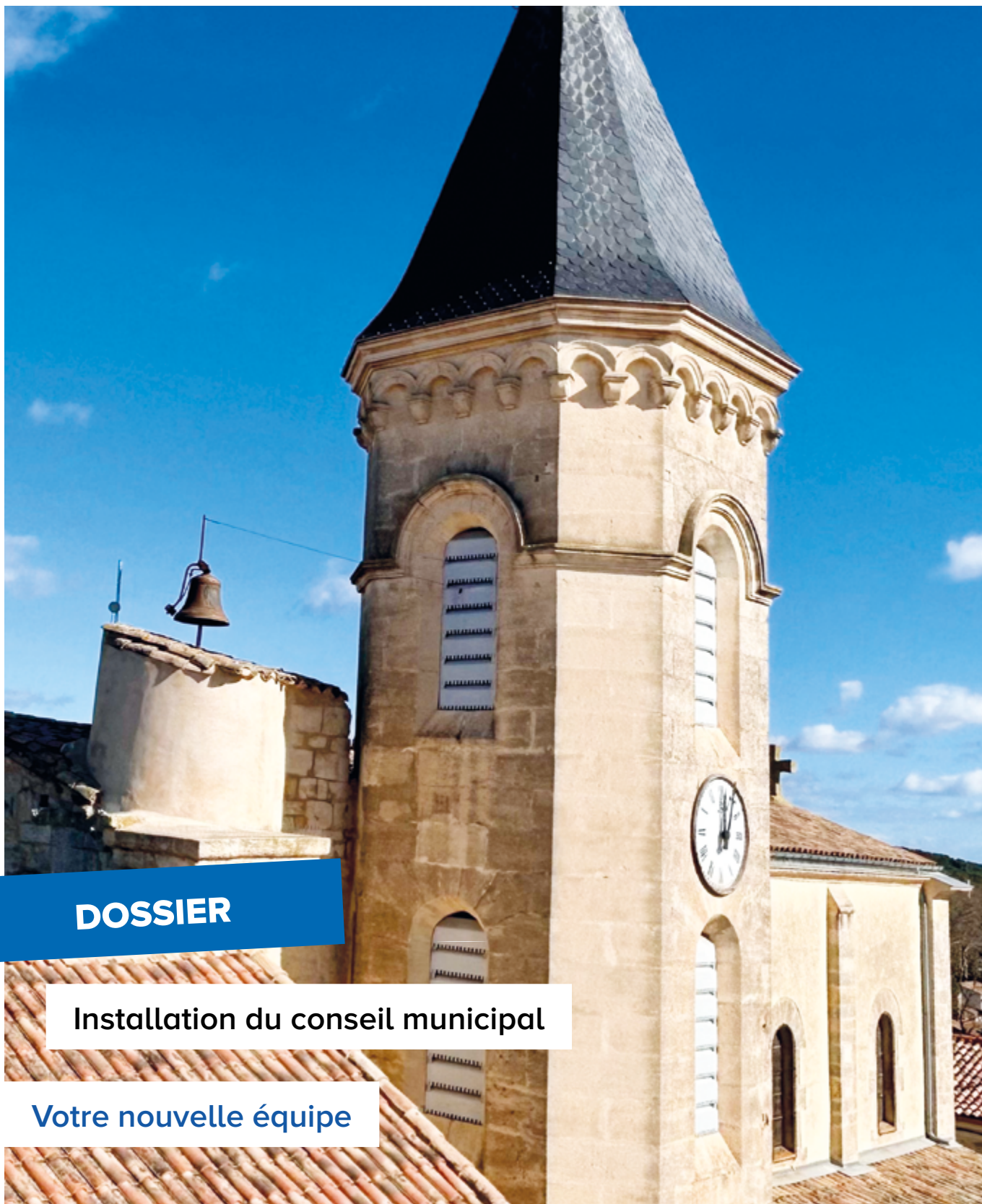


VIVRE Informations municipales

SAINT-DRÉZÉRY



DOSSIER

Installation du conseil municipal

Votre nouvelle équipe



VOTRE MAIRIE

Ouverte au public :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h

SECRETARIAT : 04 67 86 90 87 — mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

CCAS : ccas@saintdrezery.eu

URBANISME : 04 67 55 87 96 — Ouverture mardi matin et vendredi après-midi.

POLICE MUNICIPALE : 04 67 86 90 87

CENTRE DE LOISIRS SERVICE JEUNESSE : 04 67 55 87 95 — saint.drezery.sport@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 04 67 54 41 68

Mardi 16 h 30 à 19 h — Mercredi 10 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30

Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 — Samedi 10 h à 12 h 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 67 86 90 87 — mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

JEAN-PHILIPPE DACHEUX, patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFF.

FRANÇOISE SIRVEN-FERRARINI, action sociale et solidarités, protocole et communication.

RICHARD LAVIE, finances, conformités en urbanisme, tourisme et comptoir alimentaire.

CÉCILIA BASTIDE, vie associative, culture et manifestations municipales.

JULIEN FOURNEAU, urbanisme, aménagement du territoire, environnement, développement durable.

ADELIN BOUSQUET, écoles et jeunesse, conseil municipal des jeunes et petite enfance.

DANIEL SALVADOR, proximité : marché et commerce, artisanat et agriculture.

AGNÈS TROCELLIER, sports extérieurs et devoir de mémoire.

SERVICES DIVERS

LA POSTE : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h, le samedi de 9 h 30 à 12 h.

HÉRAULT TRANSPORT : 04 34 888 999 — TAM : 04 67 22 87 87.

PHARMACIE DE GARDE : 3237 — CHIRURGIEN-DENTISTE DE GARDE : 04 67 73 95 76.

CORRESPONDANT LOCAL MIDI LIBRE : Corinne Laroche — 06 81 12 75 05

claroche-ml@hotmail.fr

COLLECTE DES DÉCHETS/ORDURES MÉNAGÈRES :

<https://www.montpellier3m.fr/collecte>

⇒ Déchets ménagers résiduels : **bac gris**, 1 passage le lundi matin dans les zones pavillonnaires et 3 passages dans le centre ancien le lundi, mercredi et vendredi.

⇒ Déchets recyclables : **bac jaune**, 1 passage le mardi matin dans les zones pavillonnaires et 2 passages dans le centre ancien le mardi et samedi.

⇒ Biodéchets : **collecte aux points d'apport volontaire**, rond-point de la pharmacie, cave coopérative, Mas de Bizard, chemin des Grives (à côté de la rue de l'Écrin), Parking Allée de la Liberté, Rue du Devois.

Renseignements, n° vert GRATUIT : 0 800 88 11 77.

⇒ Encombrants et déchetterie : accès au compte citoyen

<https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/>

Ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.

Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (les sortir la veille).

Déchetterie à Beaulieu : du lundi au samedi de 14 h à 18 h, vendredi et samedi de 9 h à 12 h,

dimanche de 9 h à 12 h 30.

URGENCES

GENDARMERIE DE CASTRIES : 04 67 70 03 31 ou appelez le 17.

POMPIERS : 18 / SAMU : 15 / SAMU SOCIAL : 115 / N° DES URGENCES AVEC LE PORTABLE : 112

EAU POTABLE PRESTATAIRE : Société Véolia — Ruas : 0 969 329 328

PRESTATAIRE DU SERVICE ASSAINISSEMENT : Société SUEZ : 0 977 401338

suez.occitanie.eau@serviceclient.toutsurmoneau.fr

ENEDIS 7 J/7 24 H/24 : 09 72 67 50 34 — GRDF NUMÉRO VERT GRATUIT : 0 800 47 33 33

SOMMAIRE

4.

VIE CULTURELLE

5.

ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

7.

VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE

8.

DOSSIER

12.

INTERCOMMUNALITÉ

12.

CONSEIL MUNICIPAL

14.

VIE DES COMMERCES

15.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

15.

FINANCES

16.

URBANISME

18.

JEUNESSE

20.

RESTAURATION SCOLAIRE

20.

ÉCOLE

22.

PETITE ENFANCE

22.

ENVIRONNEMENT

23.

ÉTAT CIVIL

24.

VIE FESTIVE

25.

RÉALISATIONS ET TRAVAUX

28.

AGENDA

Chères Saint-Drézériennes,

Chers Saint-Drézériens,



Le 20 mars s'est tenue la séance d'installation du nouveau conseil municipal, au cours de laquelle j'ai été reconduite dans mes fonctions. Je vous en remercie. Voici mon allocution :

« Mesdames, Messieurs,

C'est avec une profonde émotion et un grand honneur que je revêts aujourd'hui, une nouvelle fois, l'écharpe de maire.

Lors de ce scrutin, deux listes se sont présentées à vos suffrages. Par votre vote, vous avez accordé une large confiance à notre équipe. Je tiens à saluer la tenue d'une campagne électorale digne, respectueuse et attachée aux valeurs démocratiques qui nous rassemblent.

Mes premières pensées vont naturellement à mes anciennes équipes municipales. Leur engagement, leur fidélité et leur soutien tout au long de cette campagne ont été précieux. Je tiens à leur exprimer ma reconnaissance la plus sincère et à leur rendre hommage pour le travail accompli au service de notre commune. Aujourd'hui, une nouvelle équipe, renouvelée pour moitié, se présente devant vous. Forte du travail déjà engagé durant la campagne, elle aborde désormais pleinement ses responsabilités. Après une première transmission des dossiers par les élus sortants, le temps de l'action commence : rencontres avec les agents, découverte approfondie des services municipaux et prise en main des missions qui nous ont été confiées.

Je souhaite également adresser mes remerciements au personnel communal, dont le dévouement quotidien garantit la continuité et la qualité du service public pour chacune et chacun d'entre vous.

Enfin, je n'oublie pas nos familles dont le soutien discret, mais essentiel, nous permettra d'exercer ce mandat avec engagement et sérénité. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées. Je mesure pleinement la responsabilité qui est la nôtre. Nous l'exercerons avec détermination, humilité et dans le seul souci de l'intérêt général. Je vous remercie. »

À l'issue de la période électorale, les nouveaux élus ont pris leurs fonctions et se sont immédiatement mis au travail. Nous continuerons de vous rendre compte de nos actions au travers du bulletin municipal.

Bonne lecture

Jackie Galabrun-Boulbes

Bulletin municipal gratuit n° 55 — Juin 2026

Mairie, Place Cambacérès, 34160 Saint-Drézéry

Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes

Comité de rédaction : J. Galabrun-Boulbes, J.P. Dacheux, F. Sirven, C. Bastide, R. Lavie, A. Bousquet, D. Salvador, A. Trocellier et les services de la mairie

Photos : Mairie et élus

Relecture : F. Sirven et H. Mercier

Conception graphique : C. Beauquier Goaper — CBG.Com

Impression : Impact — Saint-Martin-de-Londres



Les rendez-vous de la bibliothèque



1. Les bébés lecteurs. 2. Conférence dansée proposée par le CAC. 3 & 4. Expo vannerie et atelier vannerie en compagnie de Marion Bottelier dans le parc du château. 5 & 6. Atelier écriture au fil des mots

Rencontre artistique à la bibliothèque municipale

À l'occasion du décrochage de l'exposition de Catherine Mézin, une rencontre avec l'artiste a été organisée à la bibliothèque municipale. Elle a partagé son travail de gravure réalisé à partir de matériaux recyclés et détournés en expliquant les différentes étapes de création, de la préparation des supports à l'impression. Les échanges avec le public ont été riches et conviviaux, favorisant la découverte de son univers. La matinée s'est conclue autour d'un moment de partage apprécié de tous.



Causerie-concert « Le Mai des Oiselles, rituel occitan des Maïades »

La conférence d'Eurotambfi « Le Mai des Oiselles » a proposé une plongée dans les traditions occitanes des Maïades, entre récits, musique et échanges. Les intervenants, Marie José Fages et Jean-Michel Lhubac, musiciens, ethnomusicologues, ont mis en lumière la richesse de ces rituels de mai, liés au renouveau et aux cycles du vivant. Une attention particulière a été portée à la figure féminine de l'« oiselle », symbole de chant, d'âme et de transformation. Des liens ont également été établis avec le Colombiòu et la fête de Saint Didier à Saint-Drézéry. Le public averti a contribué à faire émerger des pistes pour nourrir les célébrations à venir.

28 mars : une soirée jazz inoubliable !

Le concert proposé par la Cité des Arts nous a offert un véritable moment d'évasion. Pendant plus d'une heure, les rythmes entraînants et les sonorités du Big Band Congo Square composés par Jean Gobinet nous ont emportés... au point d'en oublier le temps qui passe ! La salle comble, avec plus de 120 spectateurs, a vibré au son des jeunes musiciens du conservatoire, section jazz. Leur énergie, leur précision et leur passion ont conquis le public, qui les a chaleureusement applaudis en fin de représentation. Un grand bravo à tous ces talents prometteurs pour cette performance remarquable, et merci pour ce magnifique moment de musique partagé !



■ ■ ■ ACTION SOCIALE & SOLIDAIRE

24 janvier : repas des Aînés

Plus de 110 convives ont pris place autour des tables dressées par le traiteur « Saveurs Camargue », chargé de la préparation du repas, avec la participation des membres du CCAS. Les habitués ont apprécié ce moment de convivialité retrouvé, tandis que les « nouveaux » seniors ont pu faire connaissance dans une ambiance chaleureuse. Cette rencontre s'est prolongée par un après-midi dansant, animé par Suzanne et Jean-Pierre Sardi. Un diaporama retraçant les meilleurs moments des années précédentes a été proposé par l'Atelier Photo tout au long de la journée.



7 février : PSC1

Une nouvelle session de formation aux gestes de premiers secours a permis à 10 jeunes, âgés de 10 à 15 ans, d'obtenir leur premier diplôme de secourisme. Au cours de 7 heures de formation, alternant théorie et pratique, tous ont acquis les gestes d'urgence. Nous les félicitons !

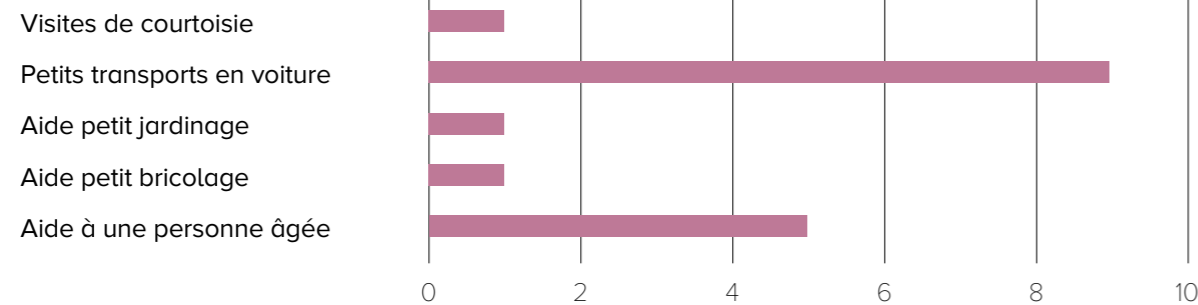


18 février : « l'heure civique » fête son 1^{er} anniversaire

Françoise et Jean-Marie, référents de ce dispositif, ont souhaité organiser un moment convivial autour d'un apéritif réunissant les volontaires, afin de présenter le bilan et de revenir sur le processus de la demande à la réalisation des missions. En un an, 29 actions ont été menées : 19 pour une cause collective et 10 à titre individuel. Ces échanges, particulièrement enrichissants, ont permis de faire émerger de nouvelles idées et de contribuer à l'amélioration du dispositif. Et à ce jour 37 actions et 64 volontaires !

Aides individuelles depuis janvier 2025

Nature de l'aide individuelle



Besoin d'une aide ponctuelle ?
Vous devez appeler la mairie au 04.67.86.90.87 ou adresser un mail à heurecivique@saintdrezeroy.eu

Nouveau depuis Janvier 2026 : des rendez-vous conviviaux autour des jeux de société

Dans un souci de maintien du lien social, un après-midi jeux à destination des séniors est proposé un lundi sur deux depuis le 5 janvier 2026, à la salle Cardonnet, sous l'organisation du CCAS, autour d'un goûter partagé. Une vingtaine de personnes participent à ces rencontres qui offrent un moment de détente et de convivialité et favorisent les échanges autour de jeux de société variés (Scrabble, Triomino, rami, quiz...). Intéressé(e) ? N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour y participer.



VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE

81^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



La commémoration du 81^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 demeure un moment important de transmission entre les générations. Se souvenir, c'est rappeler aux plus jeunes les conséquences tragiques de la guerre, de la haine et de l'intolérance. C'est aussi leur transmettre les valeurs de paix, de solidarité et de respect, afin que de tels drames ne se reproduisent plus. Dans son message officiel, Mme la Maire, Jackie Galabrun-Boulbes, a rendu hommage à toutes les Françaises et à tous les Français, civils et militaires, qui ont contribué à faire de la France un pays libre et indépendant. Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, la cérémonie s'est achevée autour d'un verre de l'amitié. Merci à toute l'assemblée et particulièrement aux enfants présents.



LE DOSSIER

**Installation du conseil municipal
Vendredi 20 mars**



La séance est ouverte sous la présidence de Mme Jackie Galabrun-Boulbes. Elle remercie le public d'être présent pour partager avec les élus ce moment solennel. Mme la Maire passe la présidence au doyen d'âge, Francis Debarge.



Élection du Maire

M. Debarge proclame les résultats : Mme Jackie Galabrun-Boulbes est élue Maire de Saint-Drézéry avec 20 voix pour et 3 bulletins blancs. M. Debarge remet l'écharpe à Mme Jackie Galabrun-Boulbes qui est applaudie chaleureusement.

**Élection des
6 adjoints**

Jean-Philippe DACHEUX
Françoise SIRVEN
Richard LAVIE
Cécila BASTIDE
Julien FOURNEAU
Adeline BOUSQUET



Nomination de 2 conseillers délégués : M. Daniel SALVADOR et Mme Agnès TROCELLIER



Charte de l' élu local et conditions d'exercice des mandats locaux

Mme la Maire remet le document aux élus et donne lecture de la charte de l' élu local.

Pour conclure la séance, Mme la Maire s'est adressée aux élus.

« Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,
Avant de clore cette séance du conseil municipal, je souhaiterais vous faire part de mes pensées à cet instant qui marque le début d'un nouveau mandat. J'ai la chance et le plaisir de conduire une équipe de 20 élus de la majorité et 3 de l'opposition. Une équipe qui apprend à mieux se connaître, qui a déjà travaillé ensemble et a su proposer des projets. Nos atouts résident dans nos différences, dans notre pluralité : c'est là notre richesse. Je forme le vœu que nous puissions travailler collectivement, dans un esprit de respect et de coopération, afin de remplir pleinement notre mission au service du bien-être et de l'épanouissement de notre village. Nous avons tous pris des engagements. Pour les tenir, restons unis et solidaires. Pour ma part, je serai toujours disponible et à l'écoute de chacun. »

Résultats de l'élection municipale du 15 mars 2026

Liste « Agissons pour Saint-Drézéry » :
518 voix soit 32 %
3 sièges

Liste « Ensemble, entre racines et renouveau » :
1099 voix soit 68 %
20 sièges

Votre nouvelle équipe municipale

La Maire



Jackie
GALABRUN-
BOULBES

Les adjoints



Jean-Philippe
DACHEUX



Françoise
SIRVEN-FERRARINI



Richard
LAVIE



Cécilia
BASTIDE



Julien
FOURNEAU



Adeline
BOUSQUET

Les délégations des adjoints

- M. Jean-Philippe DACHEUX, 1^{er} adjoint : patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFF
- Mme Françoise SIRVEN-FERRARINI, adjointe au maire : action sociale et solidarité (dont le CCAS), communication et protocole
- M. Richard LAVIE, adjoint au maire : finances, conformités en urbanisme, tourisme et comptoir alimentaire

- Mme Cécilia BASTIDE, adjointe au maire : vie associative, culture et manifestations municipales
- M. Julien FOURNEAU, adjoint au maire : urbanisme et aménagement du territoire, environnement et développement durable
- Mme Adeline BOUSQUET, adjointe au maire : écoles, jeunesse, conseil municipal des jeunes et petite enfance

Les conseillers



Daniel
SALVADOR



Agnès
TROCELLIER



Hervé
ARNAUD



France
FERRÈRES



David
BELLOIR



Charline
RIBEYROLLES



Pascal
DOUCIN



Laetitia
MAHÉ



Yohan
SAVELLI



Anissa
LACROIX



Francis
DEBARGE



Caroll
DURAND



Philippe
MERCIER



Laurent
GALTIER



Maria-Eleni
PIERROU



Thierry
RAYNAUD

Les délégations des conseillers

- M. Daniel SALVADOR, conseiller municipal, délégué « proximité » : marché et commerce, artisanat et agriculture
- Mme Agnès TROCELLIER, conseillère municipale déléguée : sports extérieurs et devoir de mémoire

9 avril : conseil d'installation de la métropole

Le 9 avril s'est tenue la séance d'installation du conseil de métropole. L'assemblée compte désormais 102 conseillers métropolitains, contre 92 auparavant, à la suite du franchissement du seuil des 500 000 habitants. Le maire de Montpellier, Michaël Delafosse, seul candidat en lice, a été largement réélu à la présidence de Montpellier Méditerranée Métropole. L'exécutif comprend 20 vice-présidents, parmi lesquels Mme la Maire, en charge du patrimoine historique, de la protection et de la valorisation des paysages.



■ ■ ■ CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 7 avril 2026

1. Approbation du compte rendu du 18/12/2025 et du 20/03/2026

2. Compte rendu des décisions du Maire

3. Délégations consenties par le Conseil municipal à Mme la Maire Article L2122-22 du CGCT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les délégations à Mme la Maire, pour la durée du mandat prévues à l'article L. 2122-22 alinéas 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28 et 29.

4. Délégation à Mme la Maire : pouvoir d'ester

5. Versement des indemnités de fonction au Maire

Mme la Maire demande de fixer des indemnités de fonction inférieures au barème ci-dessous. Pour notre commune (strate de 1000 à 3499), le taux maximal est de 55,7 % de l'indice 1027. Il est proposé au conseil municipal de décider, et avec effet au 21 mars 2026, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux de 52,5 %.

6. Délibération pour le versement des indemnités de fonctions aux adjoints au Maire

Pour notre commune (strate de 1000 à 3499), le taux maximal est de 21,38 % de l'indice 1027. Il est proposé au conseil municipal et avec effet au 21 mars 2026 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire au taux de 18,5 %.

7. Indemnités de fonction de conseiller municipal titulaire de délégation

Au taux de 6 % de l'indice brut 1027, aux conseillers municipaux délégués :

- Proximité : Marché & Commerce, Artisanat, Agriculture, en la personne de Daniel SALVADOR,
- Sports et devoir de mémoire, en la personne de Agnès TROCELLIER

8. Tableau récapitulatif des indemnités de fonctions allouées aux élus

La commune doit établir un tableau récapitulatif des indemnités de fonction allouées au maire, aux 6 adjoints au maire et aux 2 conseillers municipaux délégués. (disponible sur www.saintdrezerly.fr)

9. Création des commissions municipales

Aménagement du Territoire & Urbanisme

Élu référent : Julien FOURNEAU

Membres :

1. David BELLOIR
2. Francis DEBARGE
3. Charline RIBEYROLLES
4. Françoise SIRVEN
5. Thierry RAYNAUD

Environnement et Développement Durable

Élu référent : Julien FOURNEAU

Membres :

1. Adeline BOUSQUET
2. Pascal DOUCIN
3. Richard LAVIE
4. Laetitia MAHÉ
5. Agnès TROCELLIER
6. Thierry RAYNAUD

Patrimoine communal & travaux

Élu référent : Jean-Philippe DACHEUX

Membres :

1. David BELLOIR
2. Pascal DOUCIN
3. Daniel SALVADOR
4. Yohan SAVELLI
5. Agnès TROCELLIER
6. Thierry RAYNAUD

Manifestations municipales & Culture

Élu référent : Cécilia BASTIDE

Membres :

1. Hervé ARNAUD
2. Adeline BOUSQUET
3. Francis DEBARGE
4. Caroll DURAND
5. Yohan SAVELLI
6. Laurent GALTIER

Vie associative

Élu référent : Cécilia BASTIDE

Membres :

1. Francis DEBARGE
2. Anissa LACROIX
3. Philippe MERCIER
4. Agnès TROCELLIER
5. Laurent GALTIER

Finances

Élu référent : Richard LAVIE

Membres :

1. David BELLOIR
2. Jean-Philippe DACHEUX
3. Julien FOURNEAU
4. Laetitia MAHÉ
5. Françoise SIRVEN
6. Laurent GALTIER

Écoles, Jeunesse Petite Enfance Conseil Municipal des Jeunes

Élu référent : Adeline BOUSQUET

Membres :

1. Cecilia BASTIDE
2. France FERRÈRES
3. Anissa LACROIX
4. Laetitia MAHÉ
5. Charline RIBEYROLLES
6. Maria-Eleni PIERROU

Proximité : Commerce, Artisanat et Agriculture

Élu référent : Daniel SALVADOR

Membres :

1. Hervé ARNAUD
2. Adeline BOUSQUET
3. Jean-Philippe DACHEUX
4. France FERRÈRES
5. Charline RIBEYROLLES
6. Yohan SAVELLI
7. Maria-Eleni PIERROU

10. Constitution de la Commission d'appel d'offres

- Groupe « Ensemble, entre racines et renouveau » : 2 titulaires et 2 suppléants
- Groupe « Agissons pour Saint-Drézéry » : 1 titulaire et 1 suppléant.
- **Membres titulaires :**
Jean-Philippe DACHEUX
Richard LAVIE
Laurent GALTIER
- **Membres suppléants :**
Cécilia BASTIDE
Adeline BOUSQUET
Thierry RAYNAUD

11. CCAS — Fixation du nombre des membres du conseil d'administration

Il est proposé au conseil municipal de fixer à 12 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée (élue) par le conseil municipal et l'autre moitié par Mme la Maire.

12. CCAS — Élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration

- Groupe « Ensemble, entre racines et renouveau » : 5 sièges
- Groupe « Agissons pour Saint-Drézéry » : 1 siège.
- **Sont élus à l'unanimité :** Françoise SIRVEN, Caroll DURAND, France FERRÈRES, Richard LAVIE, Yohan SAVELLI et Maria-Eleni PIERROU

13. Désignation des délégués SIVOM Cadoule Bérange Salaison

- **Membres titulaires :**
Jackie GALABRUN-BOULBES
Adeline BOUSQUET
- **Membre suppléant :**
Yohan SAVELLI

14. Désignation du Référent déontologue

Le Centre de Formation des Maires et des Élus locaux comme référent.

15. Désignation du correspondant Incendie et secours

M. Yohan SAVELLI, conseiller municipal, est désigné.

16. Désignation du correspondant Défense

M. Jean-Philippe DACHEUX, adjoint au maire, est désigné.

17. FINANCES — Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2026

0 % d'augmentation des taxes communales.

Paul ELEC
Electricité générale
Climatisation, Alarmes
Panneaux solaires, VMC
Prises VE, Automatisme

06 07 14 97 09
paul.elec@ikmail.com

VIE DES COMMERCES

Le salon « Natur'Elle & Lui » devient « Sweetness Coiffure By Mathilde »

Depuis début mars, Mathilde Espinasse a repris le salon créé il y a plusieurs années par Delphine. Coiffeuse depuis 17 ans, Mathilde a également exercé pendant 6 ans à domicile à Saint-Drézéry. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure, à la tête de son salon. [Plus d'informations : https://reservationcoiffeur.fr/sweetness-coiffure-34160/](https://reservationcoiffeur.fr/sweetness-coiffure-34160/)



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

La police municipale à vélo

À sa demande, la commune a équipé son policier municipal d'un VTT à assistance électrique. Renforçant la proximité avec les administrés, cet équipement moderne et écologique lui permettra d'assurer des patrouilles plus efficaces en renforçant sa présence sur le terrain tout en réduisant l'empreinte environnementale de ses déplacements. Cette initiative s'inscrit, qui plus est, dans une volonté d'améliorer la qualité du service public.

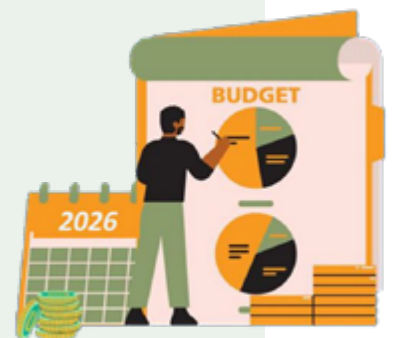


FINANCES

Taux d'imposition 0 % d'augmentation

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les taux suivants :

- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires **THRS : 15,84 %**
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties **TFPB : 42,95 %**
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties **TFPNB : 79,47 %**



Opération Tranquillité Vacances

À l'approche de cette période de vacances estivales, l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un service gratuit permettant aux habitants qui s'absentent pendant plusieurs jours de faire surveiller leur domicile. Concrètement, pendant votre absence, le policier municipal patrouille aux abords de votre logement afin de vérifier qu'il n'y a pas d'effraction ou de comportement suspect. En cas d'anomalie (tentative d'intrusion, porte ouverte, etc.), vous êtes rapidement prévenu ainsi qu'une personne de confiance, si vous en avez désigné une. Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire ad hoc à l'accueil de la mairie ou de contacter téléphoniquement le policier municipal au 06 98 56 83 06 qui collectera toutes les informations utiles. Elles seront transmises en parallèle, pour avis, à la gendarmerie de Castries.

Trottinettistes : prudence !

Des comportements inadaptés, contrevenant au Code de la route et parfois dangereux, nous ont été signalés concernant des personnes circulant à trottinette dans le centre du village ainsi qu'aux abords des écoles et commerces, allée de la Liberté. Pour rappel, il est interdit de circuler à plusieurs sur une trottinette ou d'emprunter les trottoirs. Une assurance est obligatoire pour de tels véhicules dont la vitesse ne doit pas excéder 25 km/h. Il est, enfin, fortement recommandé de porter un casque. Le policier municipal va exercer une vigilance particulière au respect de ces bonnes pratiques et tout contrevenant sera verbalisé.

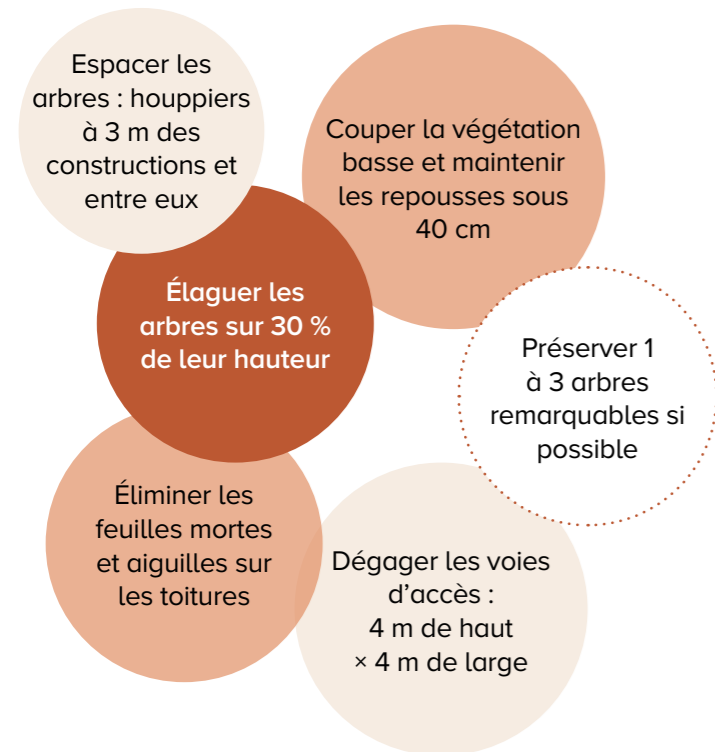
Débroussailler : une obligation pour protéger nos maisons

Chaque été, notre commune est exposée au risque d'incendie. Pour limiter la propagation du feu et protéger les habitations, le débroussaillage autour des maisons est obligatoire pour tous les propriétaires situés dans ou à moins de 200 m d'un massif forestier.

« Le débroussaillage vise à réduire la masse combustible végétale dans une zone de 50 m autour des constructions »

Ce que vous devez faire autour de votre maison

Dans un rayon de 50 mètres, il faut :



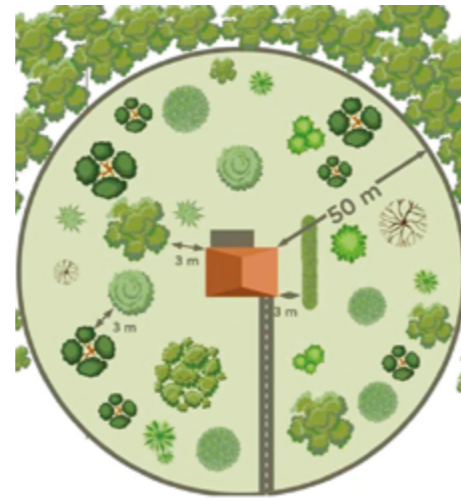
Les travaux doivent être réalisés progressivement, de la maison vers le milieu naturel.

Et si les 50 m dépassent chez le voisin ?

Vous devez :

1. L'informer de vos obligations ;
2. Demander son autorisation (lettre recommandée conseillée) ;
3. Lui rappeler qu'en l'absence de réponse sous un mois, la responsabilité lui revient.

« Intervenir sur un fonds voisin est parfois nécessaire afin d'obtenir le rayon de 50 m indispensable. »



Que faire des végétaux coupés ?

- Les évacuer en déchetterie ou les faire broyer.
- Le brûlage est interdit toute l'année, sauf exception très encadrée pour les seuls rémanents des OLD.

Quand débroussailler ?

- Période idéale : de l'automne à fin mars
- Maintien en état débroussaillé : de l'automne à juin

En cas de non-respect

- Amende : 200 € à 1500 €
- Travaux d'office + pénalité : jusqu'à 50 €/m²
- Assurance : couverture non garantie en cas de sinistre
- Contrôle assuré par le maire

Pour plus d'informations

herault.gouv.fr

Rubrique

« Réglementation débroussaillage »

Vidéo

Débroussailler autour de sa maison pour prévenir les incendies de forêt



10 logements sociaux au lotissement des Grives

Livraison début avril de la nouvelle résidence des Grives, 10 logements dans une copropriété à taille humaine !



4 février : concours des « Petits chefs » au lycée Georges Frêche

Le Sivom a organisé un concours de pâtisserie : proposer sa recette préférée, y ajouter une touche personnelle et une illustration. Le Service jeunesse a relayé l'information au sein de la structure d'accueil, laissant chacun libre de participer. Après tirage au sort, les gagnants ont cuisiné avec David, chef cuisinier formateur au Lycée Georges Frêche, avant dégustation par le jury. Mlle Charlie Nofares s'est distinguée en terminant deuxième, félicitée pour sa créativité et sa gourmandise. De quoi susciter des vocations et régaler les papilles. Bravo à tous !



23 février au 7 mars : semaine sensorielle et sportive pour la jeunesse de Saint-Drézéry

Fin février, le Service Jeunesse a proposé une semaine thématique « 5 sens » : laser game, escape game et grands jeux sportifs pour les ados, ateliers du goût, de l'odorat et du toucher pour les maternelles et élémentaires. Objectif : développer l'esprit d'équipe, la persévérance et l'autonomie pour les grands, la confiance en soi et les compétences psychosociales pour les plus jeunes, grâce aux animateurs mobilisés.

Du 2 au 6 mars, l'équipe a invité les 3-11 ans à découvrir les arts du cirque. Jonglage, équilibre, acrobaties et jeux d'expression étaient au programme. La semaine s'est terminée par un mini spectacle créé par les enfants après avoir profité de la présence d'un magicien. Objectif : développer la motricité, la confiance en soi et l'esprit de troupe, tout en s'amusant.



20 avril au 30 avril : vacances de printemps sous le signe de la découverte



Du 20 au 24 avril : trois univers par âge

Les 3-7 ans sont devenus de « mini-détectives » avec chasse aux indices et énigmes, les 8-11 ans ont relevé des défis sportifs au « Camp des champions » et les 11-17 ans ont participé au défi « Koh-Lanta ».

Du 27 au 30 avril : le monde médiéval

Les 3-11 ans ont été plongés dans l'époque des chevaliers et des dragons. Au programme pour les petits : défis amusants et chasses au trésor dans les châteaux. Les 7-11 ans ont exploré des châteaux mystérieux, énigmes, quêtes en équipe et jeux de logique pour devenir des héros de légende. Objectifs : Explorer l'histoire, travailler en équipe dans la résolution de problèmes et relever des défis. La cohésion et la confiance en soi restent le mot d'ordre de ces vacances très appréciées.

Deux jours d'aventure « Koh-Lanta » à Saint-Drézéry

Les 23 et 24 avril, 3 centres de loisirs se sont réunis au village pour des épreuves sportives, d'orientation et de logique inspirées de « Koh-Lanta » et « Fort Boyard ». Nuit sous tentes, conseils et dégustations spéciales ont rythmé ces journées visant à développer cohésion et autonomie. Organisées par Sussargues, Castries et Saint-Drézéry, avec le soutien de la CAF et de la municipalité, ces activités ont été saluées par Mme la Maire.

RESTAURATION SCOLAIRE

21 janvier : label Territoire Bio Engagé

Le mercredi 21 janvier 2026, les communes de Beaulieu, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry et Saint-Geniès-des-Mourgues ont reçu le label Territoire Bio Engagé!



En présence de Mme la Maire, Jackie GALABRUN-BOULBES et de Richard LAVIE, adjoint à Saint-Drézéry, la commune a reçu le label Territoire Bio Engagé sur le critère 22,5 % en Approvisionnement Bio (en valeur nette d'achat) pour la restauration scolaire gérée avec le SIVOM Bérange Cadoule & Salaison. Objectif de ce label : permettre aux collectivités territoriales de valoriser leur engagement dans la Bio auprès des habitants de leur territoire et de leurs différents partenaires. La démarche, prise en charge par la Ville de Montpellier et la Métropole, dont la remise officielle a eu lieu en juillet dernier, récompense les communes pour avoir atteint 22,5 % de produits en restauration collective et également la commune de Beaulieu, pour avoir atteint 29 % de SAU Bio sur son territoire (niveau 1). Montpellier Méditerranée Métropole devient la 3^e métropole au national à être labellisée Territoire Bio Engagé, après Bordeaux et Nantes, et la 1^{re} en Occitanie.



5 février : formation des agents au restaurant scolaire

Les agents du restaurant scolaire ont été formés à l'utilisation de la nouvelle autolaveuse pour sols antidérapants. La formation s'est déroulée dans de bonnes conditions, en présence du prestataire. Attentifs et impliqués tout au long de la session, les agents se disent aujourd'hui satisfaits de ce nouvel équipement qui facilite et améliore leurs conditions de travail au quotidien.

ÉCOLE



26 mars : une belle exposition parisienne

Les élèves de CM1 et CM2 de Mmes Getenet et Jaeger ont exposé les étapes de leur séjour de 4 jours du 21 au 24 janvier à Paris. Mme la Maire, les enseignantes et les enfants ont reçu Mme la députée Fanny Dombre-Coste, qui les avait accueillis dans la capitale à l'Assemblée nationale. Un projet pédagogique réussi dont les élèves sont revenus enchantés.



Les petits Champions de la Lecture

Marie Clavel (CM2) et Alexis Kociuba (CM1) sont arrivés en finale régionale à Toulouse en 2^e et 3^e position. Bravo à nos petits Champions de la Lecture qui ont su dépasser leur stress et ont excellé aux épreuves précédentes à Saint-Drézéry (20 janvier), à Lunel-Vieil (11 mars) et Montpellier (18 mars). Nous félicitons leur détermination.

L'enseigne Cultura de Toulouse met à l'honneur nos deux petits champions sur la couverture des deux livres qu'ils ont lus au cours des 4 étapes.

7 mai : célébrons nos « Petits Champions de la lecture »

Ce jeudi 7 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir Marie et Alexis, ainsi que la directrice, les enseignantes de l'école élémentaire, parents et amis, à la bibliothèque municipale. Mme la Maire, après les avoir félicités pour leurs belles performances au cours des 4 étapes jusqu'en finale régionale à Toulouse, leur a offert à chacun un livre sur la nature. Nous avons par la suite levé nos verres à leurs talents et encouragé nos enfants à la lecture. Bravo encore à eux et merci à Mme Lehn et son équipe de nous avoir accueillis.



Nos petits champions à...

Saint-Drézéry



Lunel-Viel



Montpellier



Toulouse



Le Relais Petite Enfance teste l'atelier sans jouets !



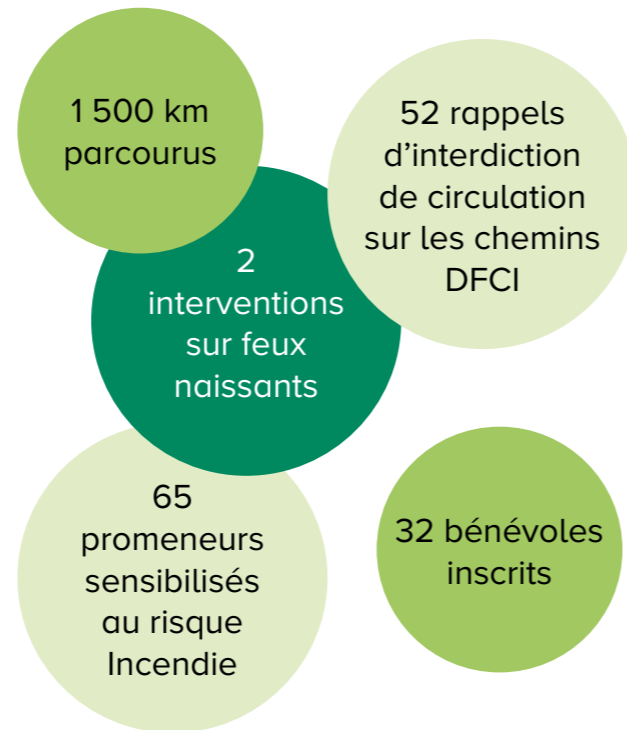
Le RPE des Garrigues a proposé aux assistantes maternelles du secteur : l'atelier sans jouets. Les professionnelles qui le souhaitent ont pu participer à l'expérience proposée par Caroline et Charlotte, les éducatrices du Relais. Pour cet atelier, les enfants et leurs assistantes maternelles étaient accueillis dans une pièce totalement vide (sans jouets, sans meubles, sans chaises, etc.). Les professionnelles avaient eu en amont des consignes bien précises : éviter d'intervenir ou d'initier quelque chose pendant le jeu de l'enfant, observer et se positionner dans l'espace. Chaque atelier a duré 30 minutes environ puis s'est poursuivi par un temps d'échanges.

À l'unanimité, les assistantes maternelles ont observé plus d'interactions entre les enfants, un développement de l'imagination et de la créativité, la redécouverte de leur corps, le « jouer ensemble » qui reste délicat à leur âge et un niveau sonore relativement bas. Elles ont apprécié prendre le temps d'observer les enfants. Des jeux oui, mais en quelle quantité ? Comment les proposer ? Comment ne pas submerger l'enfant dans une surconsommation de jeux et d'activités ? Stimuler oui, surstimuler non ! Une présence rassurante de l'adulte est importante pour laisser libre cours à l'imagination et à la découverte du monde qui l'entoure.

Trois ateliers ont été réalisés : un à Restinclières, un à Beaulieu et un à Sussargues. 30 assistantes maternelles et environ 70 enfants ont tenté l'expérience. Constat unanime : c'est quand qu'on recommence ?

CCFF : bilan de la saison 2025

La campagne 2025 en quelques chiffres du 15 juin au 15 septembre représente :



En 2026, nous avons enregistré 9 inscriptions supplémentaires. Nous sommes donc désormais 41 bénévoles, ce qui est positif sur l'engagement des Saint-Drézériens pour la protection de leur environnement.

■ ■ ■ BRÈVE

Un mégot pollue plus que vous ne le pensez

Un mégot met 10 à 12 ans pour se décomposer et 1 seul mégot peut polluer 500 litres d'eau à lui tout seul ! Jetez vos mégots dans la poubelle des ordures ménagères ou dans les poubelles présentes sur la voie publique. À défaut, soyez prévoyant, et emportez avec vous un cendrier de poche. Dans tous les cas, assurez-vous de bien écraser et éteindre votre mégot avant de le jeter, pour éviter tout risque d'incendie.

Décès

Sincères condoléances aux familles et amis de :

Franck BABY, époux de Catherine MORVAN, 13 janvier 2026
 Jean-Louis JACQUIN, 16 janvier 2026
 Thierry CONTET, 23 janvier 2026
 Bruno RIBEYROLLES, 29 janvier 2026
 Jacky LEBIGUE, 20 février 2026
 Elisabeth BOUDIN, épouse de Guy JULIEN, 26 février 2026
 Armand MONCORGER, époux de Marie CHARBONNIER, 29 mars 2026

Naissances

Bébé est là ! Félicitations ! Bienvenue à :

Silia AACHIR, 23 décembre 2025
 Antonin BRISSON, 29 décembre 2025
 Mayden MADÈRE CRUYSBERGS, 6 janvier 2026
 Agathe MARTINEZ, 21 février 2026
 Ezio RIEUSSET, 22 février 2026
 Célestine EMMANUELLI, 23 février 2026
 Daniel SOARES AMEIXEIRA, 13 mars 2026
 Lilou VIDAL, 15 avril 2026
 Brune GAREL DESODT, 23 avril 2026

Mariages

Sincères félicitations aux nouveaux époux :

Jean-Yves ZINSOU et Fanny JEAN, 28 février 2026
 Jean-Philippe FRIGARA et Anne SERVOTTE, 28 février 2026
 Julien MEILHAC et Laure PAFFONI, 2 mai 2026

■ ■ ■ BRÈVE

Le « Registre de Solidarité »

En période de crise, on ne peut ignorer l'isolement de certains de nos concitoyens et notre objectif est d'apporter soutien et secours.

Qui réalise la demande ? Cette inscription est une démarche volontaire pour toute personne isolée, vulnérable ou en situation de handicap qui ne serait pas en mesure de faire face aux urgences sanitaires, climatiques ou autres. La demande se fait soit par téléphone, soit par mail ou en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Contact : 04.67.86.90.87
 ou accueil@saintdrezeroy.eu
 ou ccas@saintdrezeroy.eu



28 février : un « double mariage »

Un moment d'une grande intensité émotionnelle a marqué cette journée du 28 février 2026, à l'occasion de l'union d'Anne et Jean-Philippe, ainsi que celle de Fanny et Jean-Yves. Mme la Maire a eu l'honneur et le privilège de compter Anne et Fanny à ses côtés en qualité d'adjointes, au sein du conseil municipal, durant deux mandats. C'est donc avec une émotion toute particulière qu'elle a procédé — assistée de Jean-Philippe Dacheux et Loïc Le Blévec — à la célébration de ces deux unions, successivement et conformément aux dispositions de la loi, dans le respect du cadre républicain qui fonde notre mission.



VIE FESTIVE

14 février : un carnaval haut en couleur

Le 14 février dernier, le carnaval a animé les rues du village. Une belle déambulation festive s'est déroulée en musique avec la fanfare d'Arts&Zik, accompagnée de notre totem, le Colombioù. Les enfants, guidés par leurs maîtresses, ont chanté dans le parc avant de rejoindre la cour de l'école de la Liberté pour le final. Plutôt que de brûler le totem, les enfants ont symboliquement jeté au feu des mots exprimant ce qu'ils n'aiment pas, dans une démarche d'apaisement. Pour clôturer ce moment convivial, un petit encas a été offert aux enfants par l'APE.



RÉALISATIONS — TRAVAUX

Extension du groupe scolaire

La partie restaurant scolaire achevée, place désormais au bâtiment qui va abriter des salles de classe et d'activités. Le gros œuvre terminé, des artisans divers travaillent actuellement à l'intérieur : électricien, menuisier pour la pose des baies vitrées et autres ouvertures, plaquiste pour les cloisons de doublage et de séparation. À l'étage, la structure bois a été installée et l'ensemble étanché. Ces travaux avancent « bon train », rythmés par des réunions hebdomadaires scrupuleusement suivies par les membres de direction de la mairie et l' élu en charge.



4 avril : spectacle et chasse aux œufs, les enfants à la fête

Le samedi 4 avril, la municipalité a proposé des animations de Pâques : un spectacle enchanté de la compagnie Pomme-Cannelle salle Georges Brassens, la traditionnelle chasse aux œufs au parc et le goûter chocolaté offert par la commune qui ont rythmé la journée. Merci pour cette après-midi de joie et de partage.



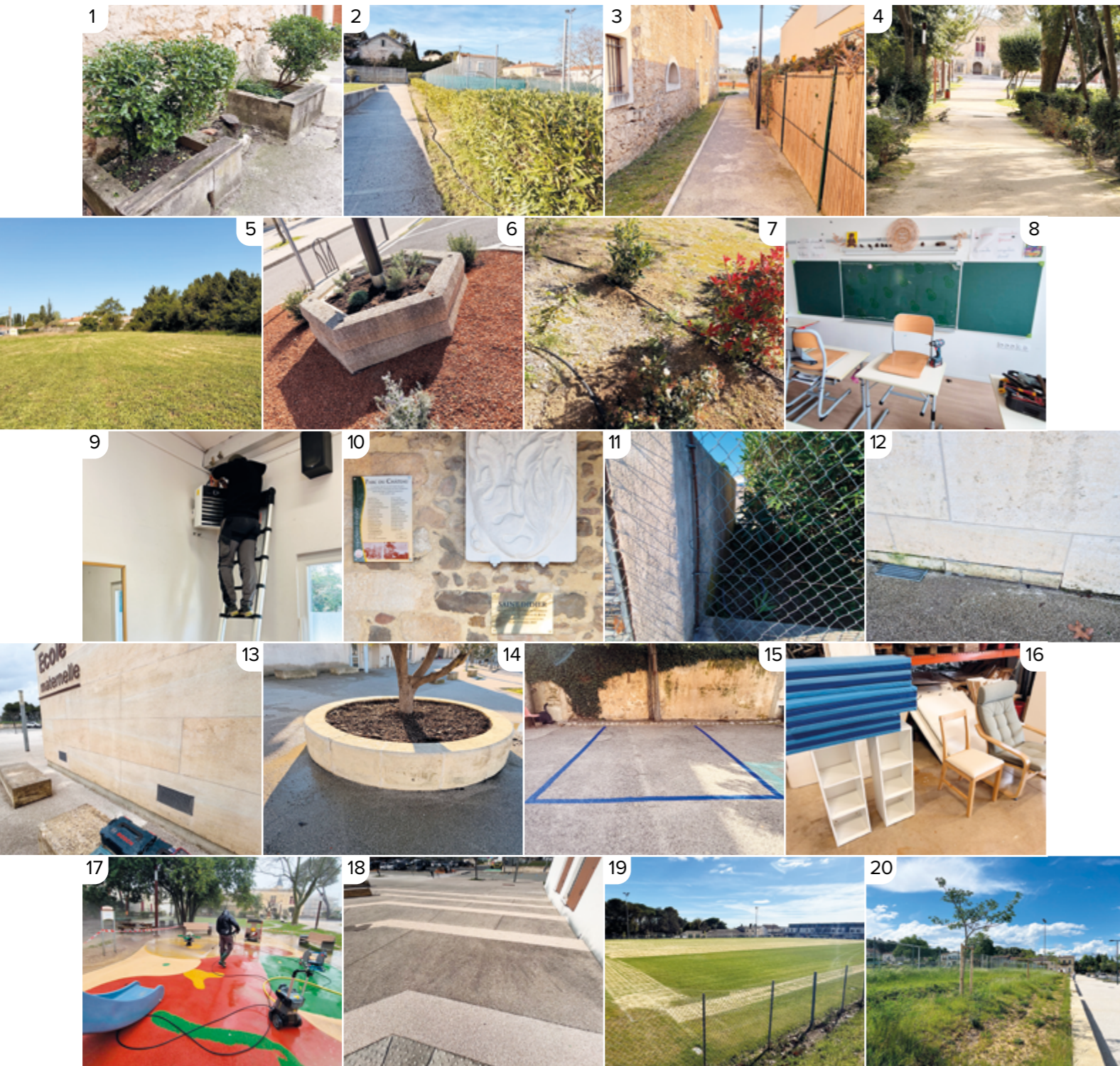
Rénovation de l'ancienne mairie

En parallèle, les travaux de rénovation du bâtiment de l'ancienne mairie ont également vu le jour, sous la responsabilité des architectes du cabinet Fiore déjà aux manettes pour la transformation du château en nouvel hôtel de ville. Pour mémoire, ces locaux sont destinés à accueillir et regrouper le service Jeunesse ainsi que le Relais Petite Enfance (RPE des Garrigues). Ils abriteront également un espace de repos pour le personnel, une salle de réunion ainsi qu'un bureau à disposition des élus de l'opposition. L'échafaudage installé, l'embellissement des façades a débuté ainsi que toute la démolition intérieure. La charpente a été partiellement remplacée, une couverture en zinc posée, des éléments ornementaux consolidés et repris, dans une progression conforme à sa planification.



Les travaux des services techniques

Voici illustrées les activités diverses et variées des services techniques municipaux dans l'entretien récurrent, le renouvellement des espaces verts et la maintenance des bâtiments communaux.



1. École de la république : taille. 2. Tennis et City stade : taille et nettoyage. 3. Nettoyage le long de l'école. 4. Nettoyage des allées du parc. 5. Nettoyage d'un terrain communal pour « Koh Lanta ». 6 & 7. Nouvelles plantations sur le parking des écoles et sans le parc. 8. Remplacement du tableau. 9. Remplacement du chauffage dans le foyer. 10. Pose de plaques Capelette. 11. Réparation du grillage du tennis. 12. Réparation du mur de l'école maternelle. 13. École maternelle : remplacement des grilles d'aération. 14. École maternelle : nettoyage des murs, des bancs et du tour de l'olivier. 15. école de la république : nettoyage et peinture. 16. Laverie et local ATSEM : montage mobilier. 17. Nettoyage de l'aire de jeux. 18. Résine sur les marches du parvis de la salle Brassens. 19. Entretien du stade de foot. 20. Avenue de la Méditerranée : six nouveaux arbres.

BRÈVES

26 juin : dépistage du cancer du sein

Dépistage du cancer du sein sans rendez-vous, sans invitation pour les femmes de 50 à 74 ans. Saint-Drézéry, parking des écoles, allée de la Liberté.

Vendredi 26 juin, de 9 h à 17 h 45 sans interruption.

www.mammobile.com
04 67 61 15 05



Le démarchage à domicile

Certains vendeurs à domicile se présentent à tort comme agissant au nom de la commune de Saint-Drézéry. La commune n'a mandaté aucune entreprise pour démarcher les administrés et n'entretient aucune relation avec eux. Si elle était amenée à le faire, une information officielle vous serait communiquée. Dans le doute face à une personne se présentant à votre domicile, contactez la mairie au 04 67 86 90 87. Dans tous les cas, ne permettez à quiconque de pénétrer chez vous.

TRIBUNE LIBRE

« Agissons pour Saint-Drézéry »

Chères Saint-Drézériennes, Chers Saint Drézériens,

C'est avec fierté et reconnaissance que nous nous adressons à vous pour la première fois dans ces pages. L'installation de notre nouveau Conseil Municipal marque le début d'un mandat que nous voulons utile à tous. Si les urnes ont désigné une majorité, elles ont aussi confié à notre groupe de l'opposition des missions essentielles : être vigilants, mais surtout forces de proposition.

Nous avons choisi d'aborder ce mandat avec un esprit de responsabilité. Pour nous, l'intérêt général n'est pas un slogan, c'est une méthode de travail. Nous ne serons pas l'opposition du « non » systématique. Chaque projet, qu'il concerne nos écoles, la sécurité, ou la transition écologique, sera examiné à l'aune d'une seule question : est-ce un bien pour le village et pour les générations futures ?

Nous participerons activement aux commissions (nous vous représentons dans chaque commission ainsi que le CCAS et la Commission d'Appel d'Offres) et aux débats avec une volonté de dialogue. Nous serons là pour enrichir les dossiers, proposer des alternatives quand cela nous semblera nécessaire, et veiller à la transparence de la gestion de notre commune.

Nous resterons également à votre écoute. Notre rôle est de porter vos préoccupations au sein de l'assemblée municipale et d'être le relais de vos attentes. C'est par le débat d'idées et le respect mutuel que nous ferons vivre la démocratie à Saint-Drézéry. Comptez sur notre engagement total et notre loyauté envers notre village.

Les élus d'« Agissons pour Saint-Drézéry »

Juin 2026

Lundi 1^{er}

Concert Gospel
Arts&Zik
Salle Brassens

Du ven. 5 au dim. 7 juin

Collecte de printemps
Banque Alimentaire
CCAS
Devant le SPAR

Vendredi 5

Les Festives de Belhis
Équinel
Parc du Château

Samedi 6

Spectacle de danse
Foyer Rural
Parc du Château

Dimanche 7

Vide Grenier
APE
Parc du Château

Samedi 13

Gala de danse
CAC Centre d'Arts
Chorégraphiques
Parc du Château

Samedi 20

Après-midi festive
au Padel
Club de Tennis et Padel
Terrains de Tennis et Padel

Ven. 19 et sam. 20

Gala de danse
La Dansery
Parc du Château

Mercredi 24

Saint-Jean en Musique
Parc du Château

Vendredi 26

Fête des écoles
Parc du Château
Dépistage du cancer
du sein
Mammobile
Parking des écoles

Samedi 27

Gala de danse
Foyer Rural
Parc du Château

Samedi 27 et dimanche 28

Expo photos
Arts&Zik
Salle Cardonnet

Lundi 29

Don du sang
Salle Brassens

Juillet 2026

Vendredi 3

Les Festives de Belhis
Équinel
Parc du Château

Samedi 4 et dimanche 5

Spectacle de théâtre
Compagnie Rosa Rossa
Salle Cardonnet

Mardi 14

Fête nationale
19^e Édition Salon des vins
Apéritif en musique
Défilé avec lampions
Feu d'artifice suivi d'une
soirée musicale
Parc du Château

Jeudi 16

Concert Radio France
Quatuor Elmire
Église Saint-Didier

Août 2026

Du lun. 3 au dim. 9

Fougasset
Club Taurin Lou Charlot

Vendredi 7

Les Festives de Belhis
Équinel
Parc du Château

Du mer. 12 au dim. 16

Fête Votive
Mairie et Club Taurin
Parc du Château

Jeudi 20

Cinéma sous les étoiles
Film «L'attachement»
Parc du Château

Lundi 24

Don du sang
Salle Brassens

Samedi 29

Marché nocturne
Club Taurin
Parc du Château

Septembre 2026

Vendredi 4

Forum des associations
Parc du Château

Dimanche 6

Rallye touristique
Comité de Jumelage

Sam. 19 et dim. 20

Journées européennes
du Patrimoine
Église et Mairie

Samedi 26

Accueil nouveaux
arrivants
Hôtel de Ville